

CATERINA SEVERINO

Maître de conférences HDR

Habilitation aux fonctions de Professeur des Universités

Directrice du Master 2 « Migrations et droits des étrangers »

Faculté de Droit de Toulon

*Membre du Centre de Droit et de Politique
Comparés Jean-Claude Escarras
CNRS-UMR 7318 DICE*

Née le 27 janvier 1973 à Catanzaro (Italie)
Section CNU 02



FORMATION

- Doctorat en Droit en cotutelle, Université d'Aix-Marseille III et Université de Pise, mention Très Honorable avec les Félicitations du jury à l'unanimité (2001).
- Attachée Temporaire Enseignement et Recherche, Université Aix-Marseille III.
- Allocataire de recherche-Moniteur de l'enseignement supérieur, Université Aix Marseille III.
- DEA en Droit public interne, option *Droits fondamentaux*, Université Aix-Marseille III, mention bien (1997).
- Maîtrise en droit, pluridisciplinaire droit public/droit privé, Université de Pise (1996).

TITRES UNIVERSITAIRES

- Habilitation aux fonctions de Professeur des Universités, Section CNU 02 (depuis 2016).
- Habilitation à diriger des recherches, Université du Sud Toulon-Var (2009).
- Maître de conférences, Université de Toulon (depuis 2006).

RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES

- Directrice du Master 2 « Migrations et droit des étrangers », Faculté de Droit de Toulon (depuis 2012).
- Membre élue du Conseil de l'UMR-CNRS 7318 DICE - Droits International, Comparé et Européen (depuis 2015).
- Assesseur après du Doyen de la Faculté de droit en charge des relations internationales, Université de Toulon (2007-2012).

- Chargée de mission en charge des « Relations internationales franco-italiennes », Université du Sud Toulon-Var (2008).

PRIX ET DISTINCTIONS

- Titulaire de la PEDR (Prime d'encadrement doctoral et de recherche) (depuis 2016).
- Lauréate du *Prix Peiresc* de la meilleure thèse en cotutelle de l'Université d'Aix-Marseille (2001).

PARTICIPATION A DES PROJETS SCIENTIFIQUES ET CONTRATS DE RECHERCHE

- Codirection (avec L. Montanari, Université de Udine) du projet de recherche PHC-Galilée 2017 « Citoyenneté, immigration et droits : les systèmes de protection sociale à l'épreuve des nouvelles dynamiques migratoires ». Projet sélectionné et en cours de réalisation. Montant du financement : 10.750 €.
- Participation à l'élaboration scientifique d'un projet ANR « ANTIDOTE » : Affirmation, Négation, Transmission des Identités locales dans l'Organisation Territoriale. Perspectives de droit comparé France, Espagne, Italie », sous la coordination d'O. Lecucq et J. Gourdou (en attente de sélection).
- Participation au projet de recherche national italien PRIN (correspondant à un projet ANR français) « Cours, doctrine et société inclusive : l'impact des formants doctrinaux sur les cours suprêmes » (Université de Pise, Université Catholique de Louvain, Cour constitutionnelle italienne, Cour constitutionnelle de Belgique, Université de Toulon), sous la coordination de P. Passaglia (2014-2015).
- Participation à l'élaboration scientifique et à la réalisation du projet de recherche « COLEFIE : Collectivités territoriales et Etrangers France-Italie-Espagne » (Université de Pau, Université de Séville et Université de Toulon), sous la coordination d'O. Lecucq (2010-2014).
- Coordination du projet européen TEMPUS DRIVE « Droits des femmes entre les deux rives de la Méditerranée. Le droit de la famille en migration : le cas du Maroc » (Université Abdelmalek Essaâdi de Tanger-Université *Roma 3*-Université La Sorbonne Nouvelle-Paris III-Université de Toulon-IMED), sous la responsabilité de F. Brezzi et A. Ounnir (2007-2010).

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

- Codirection (avec L. Montanari) d'un Séminaire « La protection des droits des étrangers en France : entre juge constitutionnel et juges ordinaires », Université de Udine, 18 juillet 2017 (projet en cours).
- Codirection (avec L. Montanari) d'un colloque international « Citoyenneté, immigration et droits : les systèmes de protection sociale à l'épreuve des nouvelles dynamiques migratoires », Université de Udine, 27 octobre 2017 (projet en cours).
- Membre du comité de pilotage du colloque « Réalités et limites de l'accueil des étrangers dans le Var » (mai 2017).
- Codirection (avec L. Montanari) d'un Séminaire « Les droits sociaux des étrangers », Université de Toulon (mars 2017).
- Codirection (avec M. Stefanini, P. Monge, M. Bardin) d'une journée d'études décentralisée de l'AFDC, « La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité », Université de Toulon (novembre 2016).

- Codirection (avec M. Stefanini) d'un colloque international « Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : une nouvelle étape après la QPC ? », Aix-Marseille Université (juin 2016).
- Organisation d'un colloque international « Le droit des étrangers en situation irrégulière après la transposition de la « directive retour ». Regards croisés France, Espagne, Italie », Université de Toulon (2014).
- Membre du comité de pilotage du colloque « Le financement de la culture », Université d'Aix-Marseille III (sous la dir. de G. Orsoni) (2006).

MISSIONS D'EXPERTISE

- Membre d'un groupe d'experts pour l'élaboration scientifique de la journée d'études « Vers un Pacte mondial sur l'environnement ? », avec Y. Aguila, Président de la Commission environnement du Club des juristes (mai 2017).
- Membre de la Commission sur « La régulation des contentieux devant les cours suprêmes », sous l'égide du Conseil constitutionnel et du Club des juristes, coordonnée par le Secrétaire général du Conseil constitutionnel M. Guillaume et par D. de Béchillon (2014).
- Membre du groupe d'experts pour le GIP Mission de recherche Droit et Justice, « La question prioritaire de constitutionnalité. Approche de droit comparé », sous la coordination de L. Gay (2011-2014).

JURYS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, COMITES, COMMISSIONS, EVALUATION

- Membre du jury du prix de thèse de l'UMR 7318 DICE (Droits International, Comparé et Européen) (depuis 2017).
- Membre externe du jury de soutenance pour l'attribution du grade de Docteur de l'Université *Alma Mater Studiorum* de Bologne (2017).
- Membre externe du jury de soutenance pour l'attribution du grade de Docteur de l'Université de Udine (2015).
- Membre externe du Collège doctoral « Droit constitutionnel italien et européen » de l'Université de Vérone (2011-2013).
- Membre externe du jury de soutenance pour l'attribution du grade de Docteur de l'Université de Pise (2011).
- Membre de comités de sélection pour le recrutement de maîtres de conférences (depuis 2009).
- Membre/Rapporteur de jurys de thèse de Doctorat (depuis 2009).

INVITATIONS D'UNIVERSITES ETRANGERES

- Conférence « La justice constitutionnelle en France », Doctorat en Théorie du droit et Ordonnancement juridique et économique européen, Université *Magna Graecia*, Catanzaro (novembre 2016).
- Invitation à participer à la Rencontre trilatérale des associations des constitutionnalistes française, italienne et espagnole, Rome, Cour constitutionnelle (octobre 2015).
- Invitation à participer au colloque international « Les rapports entre la juridiction constitutionnelle et la doctrine », Université de Pise (mars 2015).

- Invitation à participer au colloque « Démocratie participative, démocratie délibérative et démocratie de proximité », Université du *Piémont Oriental*, Alessandria (mai 2014).
- Séminaire « Genèse et évolution du contrôle par voie incidente en France », Doctorat en justice constitutionnelle, Université de Pise (octobre 2013).
- Conférence « La prise en compte du droit vivant par le Conseil constitutionnel français », Doctorat en justice constitutionnelle, Université de Pise (décembre 2011).
- Invitation à participer au colloque « Genre et citoyenneté entre les deux rives de la Méditerranée : quel dialogue ? », Université *Roma 3*, Rome (mai 2010).
- Cours « Droit de la famille et droit de l'étranger en Europe », Master TEMPUS TRIVE « Genre et droits des femmes des deux rives de la Méditerranée », Université *Abdelmalek Essaâdi*, Tanger (février 2010).
- Invitation à participer au colloque international « La Corte costituzionale e le Corti d'Europa », Université *Magna Graecia*, Catanzaro (mai 2002).

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

- **En Droit comparé/Droit constitutionnel comparé**
 - Cours *Théorie générale de la comparaison juridique* (Master 2 Pratique des droits fondamentaux).
 - Cours *Systèmes de protection comparés des droits fondamentaux* (Master 2 Pratique des droits fondamentaux).
 - Séminaire *Institutions politiques comparées* (Master 2 Droits fondamentaux – Aix-Marseille Université).
 - Cours *Justice constitutionnelle comparée* (Master 2 Droit processuel).
 - Cours *Droit constitutionnel comparé* (Master 1 Droit public).
 - Cours *Introduction au droit comparé* (Licence 1).
- **En Droit constitutionnel**
 - Cours *Droit constitutionnel* (Licence 1).
 - Cours *Droit constitutionnel de la Ve République* (Licence 1).
- **En Justice constitutionnelle**
 - Cours de *Justice constitutionnelle* (Master 1 Carrières publiques).
 - Cours de *Droit constitutionnel jurisprudentiel* (Master 1 Carrières publiques).
- **En Droit des étrangers**
 - Cours *Droit de la famille et droit des étrangers en Europe* (Master 2 Migrations et droit des étrangers).
 - Cours *Droits sociaux des étrangers* (Master 2 Migrations et droit des étrangers).
- **En Finances publiques/droit fiscal**
 - Cours *Droit public financier* (Master 1 Carrières publiques).
 - Cours *Finances publiques* (Licence 2).
 - Cours *Droit fiscal* (Licence 2).
- **En Science politique**
 - Cours *Histoire des idées politiques* (Licence 3)
 - Cours *Introduction à la Science Politique* (Licence 1).
 - Cours *Grands problèmes politiques et sociaux contemporains* (Licence 2).
- **En Introduction au droit**
 - Cours *Introduction au droit et méthodologie juridique* (Licence 1)

- Cours *Introduction au droit* (Licence 3 Sciences sanitaires et sociales)
- **En Droit administratif**
 - Cours *Droit administratif* (Licence 3 Sciences sanitaires et sociales) – Aix-Marseille Université.
- **En Droit de la communication/Liberté d’expression**
 - Cours *La liberté d’expression et de communication*, Institut Français pour Etudiants Etrangers, Diplôme Universitaire « Journalisme-Presses Magazine ».
 - Séminaire de *Communication*, Institut Français pour Etudiants Etrangers.
- **En Droit européen**
 - Cours et séminaire *Questions européennes-Droit européen/Regards croisés sur l’Europe*, Institut Français pour Etudiants Etrangers, Diplôme Universitaire « Société française ».

PUBLICATIONS ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Droit constitutionnel-Justice constitutionnelle

Ouvrages

- *La doctrine du droit vivant*, Paris-Aix-en-Provence, Economica-PUAM, Collection Droit Public Positif, 2003, 282 p.

Direction d’ouvrages

- *Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : une nouvelle étape après la QPC ?* (dir. avec M. Stefanini), Confluence des droits, UMR 7318 DICE, Aix-en-Provence, 2017, à paraître.
- *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, (dir. avec M. Bardin, P. Monge, M. Stefanini), Confluence des droits, UMR 7318 DICE, Aix-en-Provence, 2017, à paraître.

Chapitres d’ouvrages

- « Le contrôle par les Cours suprêmes de leur propre jurisprudence : approche critique », in M. Fatin-Rouge Stefanini et C. Severino (dir.), *Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : une nouvelle étape après la QPC ?*, Confluence des droits, UMR 7318 DICE, Aix-en-Provence, 2017, à paraître.
- « Propos conclusifs », avec M. Stefanini, in M. Fatin-Rouge Stefanini et C. Severino (dir.), *Le contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : une nouvelle étape après la QPC ?*, Confluence des droits, UMR 7318 DICE, Aix-en-Provence, 2017, à paraître.
- « Propos introductifs : ambitions et limites de la démocratie connectée », in M. Bardin, P. Monge, M. Fatin-Rouge Stefanini, C. Severino (dir.), *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Confluence des droits, UMR 7318 DICE, Aix-en-Provence, 2017, à paraître.
- « La jurisprudence des cours suprêmes face à la Constitution : du contrôle à l’autocensure », in L. Gay, (dir.), *La question prioritaire de constitutionnalité. Approche de droit comparé*, Bruxelles, Bruylant, Collection A la croisée des droits, 2014, pp. 151-170.
- « Il ruolo della giurisprudenza comune nel giudizio di costituzionalità in Francia. Un diritto vivente dinanzi al Consiglio costituzionale ? » (Le rôle de la jurisprudence ordinaire dans le procès de constitutionnalité en France. Un droit vivant devant le Conseil constitutionnel ?), in M. Cavino, (dir.),

Esperienze di diritto vivente. La giurisprudenza negli ordinamenti di diritto legislativo, Milan, Giuffrè, 2009, pp. 53-112.

- « Le Conseil constitutionnel et le droit vivant : mythe ou réalité ? », in *Renouveau du droit constitutionnel - Mélanges en l'honneur de Louis Favoreu*, Paris, Dalloz, 2007, pp. 429-453.

Articles de revues

- « L'influence de la doctrine sur la jurisprudence du Conseil constitutionnel », *R.F.D.C.*, n. 105, 2016, pp. 77-99.
Une version remaniée de cette contribution est également publiée in P. Passaglia, (dir.), *I rapporti tra la giurisdizione costituzionale e la dottrina/Les rapports entre la juridiction constitutionnelle et la doctrine*, Naples, Editoriale Scientifica, 2015, X-448, pp. 289-312.
- « La *Question prioritaire de constitutionnalité*. Quadro normativo e prassi applicativa del giudizio in via incidentale francese » (La *Question prioritaire de constitutionnalité*. Cadre normatif et application pratique dans le procès par la voie incidente français), *Diritto pubblico comparato ed europeo*, 2014-1, pp. 477-502.
- « Un an de droit vivant devant le Conseil constitutionnel », *Constitutions*, 1, 2012, pp. 43-50.
- « La censure de la loi Alfano par la Cour constitutionnelle italienne », *Constitutions*, 1, 2010, pp. 39-44.
- « La réglementation de l'instruction devant le Conseil constitutionnel », *A.I.J.C.*, vol. XVII, 2001, pp. 87-100. Cet article a également été publié, en langue italienne, in *Diritto pubblico comparato ed europeo*, 2000-3, pp. 1357-1368.
- « Existe-t-il une obligation constitutionnelle de créer des discriminations positives ? », en collaboration avec S. Papapolychroniou, *A.I.J.C.*, vol. XIII, 1997, pp. 169-172.

Actes de colloques

- « La prise en compte du contexte juridique comme méthode d'intégration et d'enrichissement de concepts dans l'interprétation du Conseil constitutionnel », in H. Roussillon, X. Bioy, S. Mouton, (dir.), *Les nouveaux objets du droit constitutionnel*, Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 2006, pp. 377-401.
- « L'influenza della giurisprudenza delle Corti europee su quella dei giudici nazionali per la protezione dei diritti fondamentali in Francia » (L'influence de la jurisprudence des Cours européennes sur celle des juges nationaux pour la protection des droits fondamentaux en France), in P. Falzea, A. Spadaro, L. Ventura, (dir.), *La Corte costituzionale e le Corti d'Europa*, Turin, Giappichelli, 2003, pp. 531-554.

Communications

- « Les comités de réflexion pour la révision de la Constitution : approche de droit comparé », *Journée d'études « Les comités de réflexion sur les institutions sous la Ve République »*, Aix-en-Provence, 12 mai 2017.
- « Lucie ed ombra dell'influenza della dottrina sul Consiglio costituzionale », *Journées italo-franco-belges de droit comparé sur « Les rapports entre la juridiction constitutionnelle et la doctrine »*, Pise, 6-7 mars 2015.
- « Le droit vivant devant le Conseil constitutionnel », *Séminaire d'étape « La QPC approche de droit comparé »*, Aix-en-Provence, 17 février 2012.

- « La doctrine italienne du droit vivant », Communication présentée au Ve Congrès français de droit constitutionnel, Toulouse, 6-8 juin 2002.

Notes/Chroniques de jurisprudence

- « La sanction par le Conseil constitutionnel d'une interprétation jurisprudentielle constante contraire à la Constitution. Note sous Conseil constitutionnel, n° 2015-500 QPC du 27 novembre 2015 (*Société Foot Locker France SAS*) et n° 2015-503 QPC du 4 décembre 2015 (*M. Gabor R.*) », *R.F.D.C.*, n°106, 2016, pp. 494-501.
- « Droit constitutionnel des institutions », *in* Chronique Italie, *A.I.J.C.*, vol. XXV, 2009, pp. 766-768.
- « Droit constitutionnel des institutions », *in* Chronique Italie, *A.I.J.C.*, vol. XXIII, 2007, pp. 841-843.
- « Droit constitutionnel jurisprudentiel : panorama 2006 », avec V. Bernaud et L. Gay, *Recueil Dalloz*, 2007, n° 17, pp. 1166-1174.
- « Droit constitutionnel des libertés », *in* Chronique Italie, *A.I.J.C.*, vol. XXI, 2005, p. 628.
- « Droit constitutionnel jurisprudentiel : panorama 2005 », avec V. Bernaud, *Recueil Dalloz*, 2006, n° 12, pp. 826-834.
- « Droit constitutionnel jurisprudentiel : panorama 2004 », avec V. Bernaud, *Recueil Dalloz*, 2005, n° 17, pp. 1125-1133.
- « Les méthodes du contentieux de constitutionnalité », *in* Chronique France, *A.I.J.C.*, vol. XIX, 2003, pp. 712-713.
- « Droit constitutionnel normatif », *in* Chronique France, *A.I.J.C.*, vol. XIX, 2003, pp. 715-717.
- « Droits et libertés fondamentaux », *in* Chronique France, *A.I.J.C.*, vol. XIX, 2003, pp. 744-748.

Droit des étrangers

Direction d'ouvrages

- *La transposition de la directive « retour ». France, Espagne et Italie »,* Bruxelles, Bruylant, Collection A la croisée des droits, 2015, 267 p.

Etudes

- « Réglementation française de l'immigration », Etude 106, Lamy Mobilité internationale, 2017.
- « Réglementation française du droit d'asile », Etude 168, Lamy Mobilité internationale, 2017.

Actes de colloques

- « Migrations internationales et justice constitutionnelle - Rapport Français », XXXIIe Table Ronde internationale de justice constitutionnelle, Aix-en Provence, 9 et 10 septembre 2016. A paraître *in Annuaire International de Justice Constitutionnelle*, Vol. XXXII-2016, septembre 2017.
- « Propos introductifs », *in* C. Severino, (dir.), *La transposition de la directive « retour ». France, Espagne et Italie »,* Bruxelles, Bruylant, Collection « A la croisée des droits », 2015, pp. 11-21.
- « La protection du droit à la santé des étrangers en Italie », *in* O. Lecucq, (dir.), *Etat, collectivités territoriales et droits sociaux. Etude de droit comparé*, Paris, L'Harmattan, 2015, pp. 51-67.

- « Le droit de vote des étrangers en Italie : entre tradition et modernité », in O. Lecucq et H. Alcaraz, (dir.), *Collectivités territoriales et intégration des étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 179-191.
- « La rétention en Italie », in O. Lecucq, (dir.), *La rétention administrative des étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 62-76.

Communications

- « Propos introductifs : état des lieux, limites et perspectives dans l'accompagnement associatif des étrangers », *Réalités et limites de l'accompagnement des étrangers dans le Var. Quelles perspectives proposons-nous ?*, Colloque organisé par les associations œuvrant dans l'accompagnement des étrangers, Toulon, 16 mai 2017.
- « Les zones d'attente : étude comparative France-Italie », in ANAFE, *Les zones d'attente, vingt ans d'évolution : le « sous-droit » des étrangers ?*, Colloque pour l'anniversaire 20 ans de l'ANAFE, Paris, 29 octobre 2010.
- « La liberté de mariage et le regroupement familial », Colloque de clôture du projet TEMPUS DRIVE « Droits des femmes entre les deux rives de la Méditerranée », Rome, 27-28 mai 2010.

Droit des collectivités territoriales

Articles de revues

- « Une institution méconnue : la section de commune », *Bulletin Juridique des Collectivités Locales*, n° 4, 2004, pp. 228-232.
- « La fonction consultative du Conseil d'État en matière de répartition des compétences entre l'État et la Polynésie française », *A.J.D.A.*, n. 18, 2003, pp. 925-931.

Actes de colloques

- « La democrazia partecipativa in Francia : ambizioni, quadro giuridico ed esperienze concrete » (La démocratie participative en France : ambitions, régime juridique et expériences concrètes), Actes de la VIe Semaine d'études sur les autonomies locales, *La riforma delle autonomie territoriali tra ingegneria istituzionale e democrazia deliberativa*, Alessandria, 5-9 mai 2014, *Annuario DRASD 2014*, Milan, Giuffrè.

Notes/Chroniques de jurisprudence

- « La nature de l'autonomie régionale : l'inexistence d'une « souveraineté » régionale », in *Chronique Italie, A.I.J.C.*, vol. XXIII, 2007, pp. 853-854.
- « La mise en œuvre des compétences concurrentes et le principe de loyale collaboration », in *Chronique Italie, A.I.J.C.*, vol. XXII, 2006, pp. 810-811.
- « La mise en œuvre des compétences concurrentes et le principe de loyale collaboration », in *Chronique Italie, A.I.J.C.*, vol. XXI, 2005, pp. 607-608.
- « Le statut des collectivités d'outre-mer », in *Chronique France, A.I.J.C.*, vol. XX, 2004, pp. 665-669.
- « Droit constitutionnel local », in *Chronique France, A.I.J.C.*, vol. XVIII, 2002, pp. 640-643.

Finances publiques

Chapitres d'ouvrages

- « Les finances publiques en Italie », in G. Orsoni, (dir.), *Les finances publiques en Europe*, Paris, Economica, Collection Finances Publiques, 2007, pp. 242-279.

Articles de revues

- « Le financement du patrimoine culturel italien », in G. Orsoni, (dir.), *Le financement de la culture*, Paris, Economica, Collection Finances Publiques, 2007, pp. 242-253.

Autres

Actes de colloques

- « La fin de vie en Italie », in A. Leca et S. De Cacqueray, (dir.), *La fin de vie et l'euthanasie*, Bordeaux, Les Etudes Hospitalières, 2008, pp. 169-181.

Rapports/Expertises

- « La régulation du contentieux devant la Cour de cassation italienne », in *La régulation des contentieux devant les cours suprêmes*, rapport de la Commission « Constitution et institutions », sous l'égide du Club des juristes et du Conseil constitutionnel, Paris, Le Club des juristes, 2014, pp. 94-108.
Une version remaniée et mise à jour de ce rapport est également publiée in *Cahiers du CDPC*, 11-2014, pp. 29-40.

Traductions scientifiques

- Traduction de l'italien au français de l'article de G. ZAGREBELSKY « La doctrine du droit vivant », *Constitutions*, 1, 2010, pp. 10-20.
- Traduction de l'italien au français de la contribution, relative à la jurisprudence de la Cour constitutionnelle italienne, de T. GROPPi et C. MEOLI à l'ouvrage collectif *Les grandes décisions des cours constitutionnelles européennes*, sous la direction de P. BON et D. MAUS, Dalloz, 2009.
- Traduction de l'italien au français de l'article de M. LUCIANI « L'interprétation conforme et le dialogue des juges. Notes préliminaires », in *Mélanges en l'honneur de Bruno Genevois*, Dalloz, 2009.
- Traduction de l'italien au français de l'article de A. PIZZORUSSO « La responsabilité de l'État du fait des actes législatifs en Italie », in *Mélanges en l'honneur de Franck Moderne. Mouvement du Droit public. Du droit administratif au droit constitutionnel-Du droit français aux autres droits*, Dalloz, 2004, pp. 913-925.
- Traduction de l'italien au français de l'article de P. CARETTI « Les nouvelles dispositions en matière de prévention et de répression du terrorisme international », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XVIII, 2002, pp. 267-291.
- Traduction de l'italien au français de l'article de A. PIZZORUSSO et E. ROSSI, « Les discriminations positives en matière électorale en Italie », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XIII, 1997, pp. 185-195.